

TD SEM2 2024-2025

Emploi du temps - Module Droit des groupements d'affaires,

	08:00	10:00	12:00	14:00	16:00	18:00	20:00
Lun							
Mar							
Mer							
Jeu							
Ven							
Samedi	Droit des groupements d'affaires Salle 4 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 03 Droit des groupements d'affaires Salle 5 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 05 Droit des groupements d'affaires Salle 10 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 07 Droit des groupements d'affaires Salle 3 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 02 Droit des groupements d'affaires Salle 1 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 01 Droit des groupements d'affaires Salle 8 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 06	Droit des groupements d'affaires Salle 7 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 16 Droit des groupements d'affaires Salle 6 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 12 Droit des groupements d'affaires Salle 5 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 13 Droit des groupements d'affaires Salle 1 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 09 Droit des groupements d'affaires Salle 8 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 14 Droit des groupements d'affaires Salle 3 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 10					

TD SEM2 2024-2025

Emploi du temps - Module Droit des groupements d'affaires,

	08:0010:00	10:0012:00	12:0014:00	14:0016:00	16:0018:00	18:0020:00
Samedi	Droit des groupements d'affaires Salle 7 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 08	Droit des groupements d'affaires Salle 1 ISEG LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 18				
	Droit des groupements d'affaires Salle 1 ISEG LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 17	Droit des groupements d'affaires Salle 10 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 15				
	Droit des groupements d'affaires Salle 6 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 04	Droit des groupements d'affaires Salle 4 LICENCE 3 DROIT PRIVE GROUPE 11				